



Déclaration Force Ouvrière auprès de Mme ORIO directrice du GH Henri Mondor

Lors de la rencontre avec Mme Orio, Force ouvrière a fait part de l'opposition des personnels à la « réforme » sur l'Organisation du Temps de Travail (OTT) et demandé à cette dernière de transmettre à M. Hirsch les revendications des personnels.

Le mandat et les revendications des personnels sont clairs :

- **Retrait de l'arrêté du 1 avril 2016.**
- **Refus de la grande équipe et le respect des trois équipes (jour-après-midi et nuit).**
- **Respect des repos des agents et le respect de leur vie privée.**
- **Refus des trames et leur retrait.**

A la question de l'ensemble des élus de l'intersyndicale, à savoir quelles marges de manœuvre, elle avait : Mme Orio nous a répondu aucune.

A partir de cette réponse, les élus de l'intersyndicale ont quitté la séance.

Commentaire Force Ouvrière : Devant l'absence de marges de manoeuvre de la Direction Locale pour négocier, il est clair que c'est la Direction Générale qui pilote toute cette désorganisation.

* * * * *

Déclaration Force Ouvrière diffusée aux membres du Conseil de Surveillance du 12 octobre 2016

Madame la Maire de Paris,

Vous êtes également Présidente du Conseil de Surveillance de l'AP-HP et c'est à ce titre que nous nous adressons à vous ce jour.

Le mardi 3 octobre, notre Directeur Général Martin HIRSCH était absent au CTCE refusant ainsi d'entendre les représentants des établissements.

Lors de cette séance, devant la gravité de la situation, les organisations syndicales avaient prévu d'interpeller leur Direction sur les méfaits et les conséquences néfastes de cette réforme, imposée par son arrêté du 1^{er} avril 2016.



Sur la base des faits (pétitions, courriers, etc...), nous réaffirmons que cette « réorganisation » suivie depuis le 1^{er} septembre 2016 en application de l'arrêté du 1^{er} avril est un traumatisme dans les services.

Loin d'améliorer les conditions de travail, la qualité des soins et de concilier vie professionnelle et vie privée, la grande équipe expose encore plus les professionnels au stress, et conduit à la rigidification des organisations. Toutes les expertises obtenues (centrales et locales) ont pointé les risques psycho-sociaux, l'effort important demandé au personnel sans contrepartie réelle.

Des services qui n'avaient aucun problème de planning dysfonctionnent aujourd'hui avec cette nouvelle organisation du temps de travail OTT.

La réorganisation contraint les services à chercher des solutions par défaut et leurs équipes à jongler entre les enfants et le conjoint pour tenter de maintenir un équilibre familial devenu précaire.

Chaque jour, on constate que de plus en plus que les personnels (à majorité féminine), épuisés et/ou dans l'incapacité matérielle de pouvoir concilier les modifications d'horaires imposées et leur vie privée démissionnent, demandent une disponibilité, ou « craquent » dans le bureau de leur cadre. Certains sont arrêtés pour épuisement professionnel ou dépression.

Cette fuite organisée des personnels n'est-elle pas le but recherché et l'un des moyens de la Direction Générale pour réaliser le plan d'économies de 150 millions d'euros exigé par le gouvernement, de suppressions de postes et ne pas embaucher définitivement les contractuels. L'objectif est de fermer des lits, des services, voir des hôpitaux avec la mise en place des GHT, Groupements Hospitaliers de Territoire.

Mais qu'en est-il de la prise en charge du patient ? Les soignants n'ont plus qu'une dizaine de minutes de temps de chevauchement pour assurer les transmissions d'un service de trente patients, ce qui va encore augmenter les erreurs de soins.

Les personnels refusent la généralisation de la grande équipe, la déstructuration de la prise en charge globale, au profit d'une organisation industrielle en fonction des pics d'activité.

Les collègues veulent conserver leur organisation et leurs horaires de travail antérieurs pour garder leur efficacité et concilier travail et vie de famille. C'est ce qui s'exprime dans les témoignages, lettres de services, délégations aux directions et les grèves en cours.

Nous réaffirmons ce jour, appuyés par les centaines de signatures de collègues, lettres de services, notre opposition à la réforme sur l'OTT et **nous vous demandons, Madame la Présidente du Conseil de Surveillance de l'AP-HP, d'intervenir auprès du Directeur général** pour qu'il retire son arrêté du 1^{er} avril qui désorganise les services, dégrade encore plus les conditions de travail, déstructure la vie privée des personnels déjà fortement malmenée du fait du manque de personnels.

Paris, le 12 octobre 2016